



DEMANDE DE REMBOURSEMENT JUSQU'À 125 € DE LA TAXE SUR LES VÉHICULES ROUTIERS POUR LES MÉNAGES D'AU MOINS 5 PERSONNES



Un seul remboursement est accordé par ménage et par année, ceci pour **une seule voiture** à personnes !

La présente page interactive nécessite au minimum la version 8.1.2 d'Adobe Acrobat® Reader®. La dernière version d'Adobe Acrobat Reader pour tous systèmes (Windows, Mac, etc.) est téléchargeable gratuitement sur le site de [Adobe Systems Incorporated](http://www.adobe.com).

Réservé à l'Administration de l'environnement

Dossier de demande N° :

N° plaque :

1. Saisie

Les coordonnées du demandeur

10 Nom (de naissance), prénom :

11 Numéro d'identification
(matricule) :

12 Rue et N° :

13 Localité :

Code postal :

14 Téléphone :

E-Mail :

Les coordonnées des personnes résidant à la même adresse

Nom (de naissance), prénom :

Numéro d'identification :

15a

15b

15c

15d

15e

15f

15g

15h



2. Pièces justificatives requises

* Les 2 pièces justificatives sont obligatoires

20

Copie de la vignette fiscale en cours de validité (Taxe sur les véhicules routiers) *

21

Copie du certificat d'immatriculation (carte grise) *

3. Signature

Engagement du demandeur

30

Le (la) soussigné(e), demandeur du remboursement partiel de la taxe sur les véhicules routiers, s'engage à respecter les dispositions du règlement grand-ducal du 9 mars 2009 concernant l'octroi d'un remboursement partiel de la taxe sur les véhicules routiers, et déclare par la présente que toutes les indications fournies sont véridiques et que les copies jointes sont conformes aux originaux.

Il déclare avoir pris connaissance du fait qu'une seule demande par ménage et par année civile pour une seule voiture à personnes est recevable.

En cochant ces cases, le demandeur

certifie que toutes les personnes reprises sur cette demande ont été préalablement informées de l'introduction de ladite demande et qu'elles ont donné leur consentement.

Par ailleurs elles donnent également leur accord à l'Administration de l'environnement afin qu'elle puisse consulter leurs données.

Le (la) soussigné(e) déclare avoir observé tous les éléments pertinents pour pouvoir considérer la demande comme complète, à savoir que :

1. la fiche présente est dûment remplie ;
2. les pièces justificatives reprises aux lignes 20 et 21 de la présente fiche sont fournies.

Fait à : (signature)

Le :

4. Envoi

Envoyez le document rempli et signé, accompagné des pièces requises, par voie postale à l'adresse suivante :

**Administration de l'environnement
Unité Permis et Subsidés
Groupe Subsidés et aides financières
1, avenue du Rock'n'Roll
L-4361 Esch-sur-Alzette**